

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 14

Rubrik: La Société d'éducation à Estavayer-le-Lac

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la liturgie. Le canton de Fribourg possédait, à l'usage des élèves, la belle collection de 207 tableaux gravés sur bois par Jules Schnor de Caroltsfeld, et publié, il y a une quinzaine d'années. Pour l'enseignement collectif, on recommandait quelques collections déjà anciennes et ne répondant plus aux besoins actuels. Aussi avions-nous jugé inutile d'organiser une exposition des meilleures collections parues jusqu'à ce jour, telles que la *Düsseldorfs Bilderbibel*, les *Neue biblische Wandbilder* de Reukaut, Schmauck, de Harlick à Stuttgart, les *Biblische Wandbilder* de la Société de l'Art chrétien à Munich, les *Religiöse Wandbilder* du peintre Schumacher de Munich, les *Liturgische Wandtafeln* du Dr Heimich Swaboda, à Vienne, la *Bible en images* de Kempten (Bavière), etc., etc. Cette exposition a duré du 6 avril jusqu'à Noël 1912¹. Elle fut suivie de l'exposition des si intéressants tableaux synoptiques et synthétiques de M. Descloux, curé de Matran, tableaux destinés à compléter l'enseignement du catéchisme, et de ceux de M. l'abbé Dusseiller, à Meinier (Genève), pour l'enseignement de la religion, qui présentent la doctrine catholique et la vie de l'Eglise, et montrent comment, sans moyens extraordinaires, le catéchiste peut se créer, à peu de frais, un matériel d'enseignement d'une grande valeur pédagogique.



LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION A ESTAVAYER-LE-LAC²

Les membres de la Société d'éducation avaient choisi, pour leur réunion de cette année, le chef-lieu de la Broye. A l'arrivée du train, les autorités du district et de la ville, la musique la *Persévérance*, les enfants des écoles gracieusement costumés, attendaient les éducateurs à la gare, et c'est au son d'un entraînant pas redoublé que le cortège se rendit à l'église. Parmi les invités, on remarquait, avec plaisir, la présence du vénéré directeur de l'Instruction publique, M. Python, président du Conseil d'Etat, entouré de MM. Corboud et Lademann, préfets ; de M. Kælin, président du tribunal ; de M. Butty, syndic d'Estavayer ; de MM. les Drs Dévaud et Joye, professeurs à l'Université ; de M. Dessibourg, directeur, et de MM. les Professeurs de

¹ Nous publions en annexe une étude de M. le Dr Dévaud, professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg.

² Inséré à la demande du comité de la Société d'Education.

l'École normale. Les jolis groupes d'écoliers costumés en matelots ou en armailis, et d'écolières métamorphosées en fileuses, en moissonneuses ou en bouquetières, étaient répartis tout le long du cortège et faisaient l'admiration des curieux.

A l'église, M. le révérend doyen Dévaud célébra l'Office de *Requiem* pour les membres défunts de la Société d'éducation. Les instituteurs de la Broye, dirigés par M. Berset, instituteur à Cheyres, exécutèrent les chants, tandis que M. Jules Marmier tenait l'orgue avec une maîtrise consommée.

Après la messe, le cortège se reforma et parcourut les principales rues de la cité, richement décorées, pour aboutir au casino-théâtre.

Quand les participants à la réunion ont pris place, le rideau de la scène se lève et sur le podium, apparaissent des jeunes filles habillées de couleurs, portant chacune une corbeille de roses. Elles évoluent avec grâce en exécutant un chant de circonstance. D'autres compagnes, qui portent la quenouille ou la gerbe, viennent se joindre à elles et bouquetières, fileuses et moissonneuses exécutent un gracieux ballet, à la fin duquel une jeune fille s'avance pour offrir à M. Python un bouquet de fleurs et pour l'assurer que les enfants des écoles prient pour la conservation du magistrat distingué qui se trouve depuis plus de cinq lustres à la tête de l'Instruction publique.

Les écoliers de la ville exécutent ensuite un chœur patriotique, qu'ils enlèvent avec beaucoup d'ensemble. Lorsque le chant a pris fin, M. le préfet Corboud souhaite la bienvenue aux membres de la Société au nom du corps enseignant broyard et de la ville d'Estavayer. Estavayer, dit-il, s'est toujours intéressée au développement de l'Instruction publique. L'histoire de la ville nous dit que la première école y fut créée en 1541. En 1725, Pierre Rossier, ancien avoyer d'Estavayer, fit don d'une somme de 300 écus, destinée à augmenter le traitement des instituteurs. En 1750, les Frères de la Doctrine chrétienne furent appelés à ouvrir de nouvelles classes. Enfin, en 1825, les RR. PP. Jésuites fondèrent un institut en notre ville, et y transférèrent leur noviciat de Brigue, avec l'autorisation de Rome et du gouvernement de Fribourg. De nos jours, les instituts créés pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse continuent à prospérer. Citons l'Institut du Sacré-Cœur, avec environ deux cents élèves ; le pensionnat *Stavia*, etc. Nos écoles primaires et secondaires sont administrées à la satisfaction de l'autorité supérieure. Parlant des relations des éducateurs avec les familles, l'orateur fait appel au bon cœur et au

dévouement des instituteurs en faveur de l'élève déshérité. Qu'ils le suivent, dit-il, jusqu'au sein de sa famille ; qu'ils y pénètrent et qu'ils voient quelles sont les causes qui entravent le développement intellectuel de l'enfant. Ayant développé cette idée au moyen d'exemples d'une éloquente vérité, M. le Préfet termine en ces termes son discours : Educateurs de la jeunesse, chers membres du corps enseignant, l'avenir, pour une grande part, est entre vos mains. Faites de nos enfants des chrétiens solides ; développez leur intelligence en vue du bien ; comblez les lacunes laissées par des parents incapables de donner une bonne éducation ; ouvrez les cœurs des enfants à la bonté. Apprenez à la jeunesse la fidélité au devoir et le respect de l'autorité. Continuez à lui dire qu'elle a une religion et une patrie qu'elle doit aimer et honorer. Très honoré M. le Directeur de l'Instruction publique, qui avez sacrifié à la noble cause de l'Instruction plus de vingt-cinq années de votre vie, soyez le bienvenu. Vénérables membres du clergé, institutrices et instituteurs, chers éducateurs de la jeunesse, soyez les bienvenus !

Après ce discours qui fut souligné d'applaudissements, M. Bonfils, président de la Société, déclare ouverte la séance de travail. Les comptes de la Société, qui ont paru dans le *Bulletin*, sont approuvés par l'assemblée. Après la communication de M. l'inspecteur Perriard demandant de retarder d'une année la réunion dans le district de la Sarine, M. l'inspecteur Crausaz réclame pour le district de la Glâne l'honneur de recevoir l'an prochain les membres de la Société d'éducation. Romont est désigné comme lieu de réunion.

MM. Léon Crausaz, Firmin Barbey, Risse, Perriard, Dessarzin, Dr Dévaud, Ræmy, Currat, Schuwey et Rauber sont nommés ou confirmés membres du Comité de l'Association.

(A suivre.)



VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Les rayons X. — Tiens ! se dit-on, ça marche encore, ces *Röntgen* ! Mon Dieu, oui, ça va son petit bonhomme de chemin. Ça blesse parfois l'opérateur, mais, du moins, ça aide à guérir l'opéré. C'est un regard électrique qui traverse les corps très indiscrètement, soit que l'œil puisse, grâce à lui, plonger directement dans le corps humain, ce qui est la *radioscopie*, soit qu'une plaque photographique imprime